



36^{ème} Congrès Annuel de l'ADARPEF

Association des Anesthésistes Réanimateurs
Pédiatriques d'Expression Française

Organisé conjointement avec :



ESPA

EUROPEAN SOCIETY FOR
PAEDIATRIC ANAESTHESIOLOGY

BULLETIN D'INSCRIPTION

1^{er} et 2
Avril 2016

IMS Xavier Arnozan

BORDEAUX

Bulletin d'inscription à remplir et à adresser accompagné du règlement à :
COMM Santé 76 rue Marcel Sembat - 33323 BEGLES

Tél. 05 57 97 19 19 - Fax : 05 57 97 19 15 - info@comm-sante.com

M. Mme Pr. Dr.

Nom : _____

Prénom : _____

Profession :

- Cadre infirmier
- Directeur d'établissement
- Etudiant
- Infirmier(e)
- Médecin
- Praticien hospitalier
- Professeur
- Autre

Spécialité :

- ANESTHESIE
- DOULEUR
- PEDIATRIE
- REANIMATION
- Autre

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port. : _____

E-mail du participant (la confirmation de votre inscription vous sera adressée par email) :

E-mail de la structure (si prise en charge) : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

► DONNÉES GÉNÉRALES

Demande de convention

Demande de convention uniquement pour les organismes prenant en charge les participants.

Demande de convention : oui* non

(*si oui, vous avez sélectionné le tarif Formation continue)

Numéro formateur COMM Santé : 723 304 095 33

Attention : seules les demandes d'inscription accompagnées d'un chèque ou certifiées prises en charge par la formation seront traitées.

Transports

souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF

Vous reporter aux instructions en page informations pratiques du programme.

► 1- DROITS D'INSCRIPTION (déjeuner du vendredi 1^{er} avril inclus)

- Cochez les cases et remplissez les champs correspondant.
- N'oubliez pas de joindre votre règlement.

	Tarifs jusqu'au 01/02/2016	Tarifs à partir 02/02/2016
Tarif membre ADARPEF	<input type="checkbox"/> 230 €	<input type="checkbox"/> 260 €
Tarif Non Membre/Général	<input type="checkbox"/> 260 €	<input type="checkbox"/> 290 €
Tarif IADE	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 210 €
Tarif formation continue	<input type="checkbox"/> 275 €	<input type="checkbox"/> 300 €
Tarif Etudiants *	<input type="checkbox"/> 105 €	<input type="checkbox"/> 105 €

* Joindre obligatoirement la photocopie de la carte d'étudiant.

Sont inclus dans le coût d'inscription : l'accès aux conférences plénières et ateliers de vos choix (dans la limite des places disponibles), au déjeuner, aux pauses et à l'exposition, ainsi que les documents de travail (programme et résumés). Un badge vous sera remis sur place. Les attestations de présence vous seront envoyées avec la facture dans les 15 jours après le congrès.

Sous-total 1 =€

► 2- SOIRÉE DU CONGRÈS

Vendredi 1^{er} avril 2016 : 100 € x nombre de personnes

Nom et prénom de l'accompagnant :

Nous vous attendons nombreux dans ce château Grand Cru classé pour un dîner gastronomique conviviale agrémenté de nombreuses dégustations de vins d'exception.

Inscription obligatoire - Aucune inscription ne sera acceptée sur place

Sous-total 2 =€

TOTAL GÉNÉRAL 1+2 =€

► MODE DE RÈGLEMENT

- **Par chèque bancaire** à l'ordre de COMM Santé (obligatoirement en euros)

- **Par virement bancaire :**

Précisez le nom de l'émetteur afin d'identifier le règlement

.....
Code banque : 10907 - Code guichet : 00001 Cpte N°: 020 21 273 220 - Clé RIB : 63

Domiciliation : BPSO Jean Jaurès - IBAN FR 76 1090 7000 0102 0212 7322 063

Adresse SWIFT : CCBPFRPPBDX

Date et signature :

Assurance et responsabilités : L'agence COMM santé ne peut pas être tenue pour responsable de l'interruption ou de l'annulation du congrès survenant par suite d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres événements indépendants de sa volonté (force majeure). En cas d'annulation, les conditions d'annulation du congrès s'appliqueront. L'inscription au congrès implique l'acceptation pleine et entière de ses conditions d'annulation. Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation) avant de partir.

Conditions d'annulation : Après le 1^{er} mars 2016, aucun remboursement ne sera effectué. L'annulation doit être adressée par courrier. Les remboursements seront tous effectués après la date de la manifestation. Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de cette manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement. Seule une annulation signifiée (par lettre, télécopie, e-mail) au Secrétariat du congrès avant le 1^{er} mars 2016 minuit entraînera la non-facturation auprès des structures et le remboursement des sommes versées, déduction faite de 30 euros pour frais de dossier.